# Ordre du jour de la réunion extraordinaire du Conseil

Date : Le mardi 9 avril 2024

Heure : 17 h

Teams : [Cliquez ici pour vous joindre à la réunion](https://teams.microsoft.com/l/meetup-join/19%3ameeting_NGFmNDZlY2EtZmRlMC00ODE3LThkNGQtZWEyZTcxYjJlZDM4%40thread.v2/0?context=%7b%22Tid%22%3a%222922b114-883c-4eb7-837c-abdc0e072621%22%2c%22Oid%22%3a%22ff518b01-1ab4-47ff-8f74-c9c38c6960b9%22%7d)

1. Ouverture de la séance
2. reconnaisSance du territoire

Aanii,

En guise de respect à tous les peuples autochtones, nous tenons à souligner  
en ce début de réunion que le siège social du Conseil scolaire catholique Nouvelon  
se trouve sur le territoire désigné dans le traité de Robinson-Huron de 1850 et  
que les terres sur lesquelles nous sommes rassemblés font partie du territoire traditionnel  
des Premières Nations d’Atikameksheng Anishnawbek et de Wahnapitae.

Miigwetch

1. Prière (Mme Aubin-Gagné)
2. Appel nominal
3. Adoption de l’ordre du jour p. 1
4. Déclaration de conflits d’intérêts
5. Comité plénier à huis clos
6. QUESTION À L’Étude
   1. Comité plénier à huis clos (Mme Essiembre)

**Motion** :

* Placement des directions d’écoles et des directions adjointes

pour l’année scolaire 2024-2025

1. Levée de la séance